

Vu le code de l'Action Sociale et notamment l'article R.123-8 et suivants,

Considérant que le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est présidé par le Maire. Il comprend en nombre égal, au maximum huit membres élus en son sein par le Conseil Municipal et huit membres nommés par le Maire parmi les personnes, non membres du Conseil Municipal, mentionnées au quatrième alinéa de l'article L. 123-6 ».

Considérant que le nombre des membres élus du conseil d'administration est fixé par délibération du Conseil Municipal,

Considérant que les membres élus en son sein par le conseil municipal le sont au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant que chaque conseiller ou groupe de conseillers peut présenter une liste de candidats même incomplète,

Considérant que Monsieur le Maire est le Président, membre de droit,

Il est proposé au conseil municipal :

- de fixer le nombre des membres du conseil d'administration élus en son sein par le conseil municipal et le nombre de membres qui seront nommés par arrêté du Maire
- de procéder à l'élection des membres

Monsieur le Maire propose de fixer le nombre des membres élus du conseil d'administration à six. Le nombre de membres nommés par le maire est de six également.

Il est proposé une liste unique avec les candidats suivants :

- Carole BAUMANN
- Fettouma EL OMARI-ICARD
- Gilbert STRICKLER
- Marie-Claude MARTIN
- Carole ALQUIER-MARAVAL
- Christine PIEMONTESE

Vote :

Le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés (29 POUR) :

- de fixer le nombre des membres élus du conseil d'administration à six. Le nombre de membres nommés par le maire est de six également.
- de procéder à l'élection des candidats suivants :

- Carole BAUMANN
- Fettouma EL OMARI-ICARD
- Gilbert STRICKLER
- Marie-Claude MARTIN
- Carole ALQUIER-MARAVAL
- Christine PIEMONTESE

Fait et délibéré à Valdoie
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme



Le Maire

Michel ZUMKELLER

